

## Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

### Ambassadeur pour le numérique

#### Synthèse du rapport d'activité 2020

La diplomatie numérique s'est intensifiée durant la pandémie. Cette période a généralisé l'utilisation quotidienne des outils numériques et a renforcé l'importance de la maîtrise de l'espace numérique pour les acteurs géopolitiques mondiaux. En 2020, quatre tendances façonnent, autant qu'elles menacent, les équilibres de l'espace numérique : (i) la montée en puissance des modèles numériques et la course aux armements technologiques entre les Etats-Unis et la Chine, qui met en péril l'unicité d'Internet, (ii) le renforcement des positions monopolistiques d'un petit nombre d'acteurs, menaçant la concurrence et l'innovation, (iii) la multiplication des externalités négatives liées au recours croissant au numérique, et (iv) l'instrumentalisation de l'Internet par les Etats à des fins autoritaires.

La diplomatie numérique de la France œuvre pour que la révolution numérique, porteuse d'immenses possibilités de progrès économiques et humains, continue d'être un outil d'émancipation et que ses principes fondateurs – liberté, ouverture, unicité – ainsi que sa gouvernance partagée et multipartite soient préservés.

La diplomatie numérique œuvre également pour **renforcer la souveraineté numérique française et européenne**, en particulier à travers quatre chantiers : (i) garantir la sécurité dans le cyberspace et protéger nos démocraties face à la diffusion de contenus terroristes et face aux campagnes de manipulations de l'information, (ii) gagner la bataille de l'innovation, (iii) consolider le modèle de protection des droits et de régulation européen au niveau mondial et (iv) renforcer l'accès et la protection des infrastructures numériques essentielles.

En 2020, plusieurs axes d'action ont structuré la mission de l'Ambassadeur pour le numérique, portée en partenariat avec un certain nombre de directions du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

- **Renforcement de la sécurité et la stabilité du cyberspace** avec la participation aux travaux de construction d'une capacité cyber nationale (C4, ANSSI), bilatérale (dialogues stratégiques avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Russie) et multilatérale (EU Internet Forum, ONU) ; construction et défense des positions françaises au sein de l'*Open-Ended Working Group* visant à mettre en place un cadre normatif international de responsabilité dans le cyberspace ; promotion et diffusion de l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace afin de participer à l'effort de fédération d'un écosystème international et multipartite ; définition et mise en œuvre des engagements de l'Appel de Christchurch par sa communauté ; participation aux travaux des communautés nationales, européenne et internationale sur les enjeux de lutte contre les manipulations de l'information.
- **Promouvoir les valeurs démocratiques et de la langue française** dans les enceintes et initiatives internationales (OIF, PGO, Partenariat sur l'Information et la Démocratie) ;

promotion du modèle français d'ouverture de l'action publique auprès de nos partenaires européens et internationaux.

- **Contribuer à l'attractivité internationale de l'écosystème français d'innovation numérique, en particulier de la French Tech** ; contribution au lancement de l'Appel Tech for Good ; mise en place d'échanges réguliers avec les acteurs français, européens et mondiaux du numérique.
- **Participer à la gouvernance de l'Internet et à sa régulation** ; représentation, aux côtés d'autres contributeurs français, des positions françaises au sein des enceintes internationales compétentes de la gouvernance des réseaux et de l'Internet (ICANN et IGF) ; défense de la neutralité du net et de la promotion de standards ouverts et interopérables ; mobilisation contre la marchandisation du domaine ".org", une extension internet clé pour de nombreux partenaires.

Par ailleurs, le travail de l'Ambassadeur pour le numérique a également contribué, en 2020, à la montée en puissance numérique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

- **Suivre et anticiper le développement des innovations et la maîtrise des technologies de rupture, notamment de l'intelligence artificielle**, et favoriser l'émergence d'une gouvernance internationale pour les encadrer ; travail de veille quotidien et dialogue régulier avec les grands fournisseurs de services en ligne ; structuration d'une doctrine française cohérente et unifiée sur l'intelligence artificielle, au cours d'une année marquée par le lancement du Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle (PMIA) par la France et 13 autres Etats.
- **Renforcer la capacité numérique de la diplomatie française** ; rassemblement des contributions de services de l'Etat et mobilisation de l'écosystème européen des communs numériques pour initier un commun numérique de suivi de l'évolution des conditions générales d'utilisation des grands fournisseurs de services en ligne.
- **Accompagner le secrétariat général dans la montée en puissance numérique du ministère.** Participation à l'animation de la filière de diplomates numériques et aux formations sur les enjeux numériques et techniques du numérique ; renforcement de la coordination, du partage d'information et de la co-construction de la feuille de route numérique du MEAE (tenue et suivi d'un CODIR numérique).